

**Rapport de la mairesse sur la situation financière
de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal**

**Déposé lors de la séance du conseil d'arrondissement
du 8 septembre 2009**

Citoyennes et citoyens,
Collègues du conseil d'arrondissement,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à la *Charte de la Ville de Montréal*, je dépose aujourd'hui le rapport sur la situation financière de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Il fait état des résultats financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2008, des résultats préliminaires de l'exercice financier de l'année 2009, des dépenses en immobilisations pour 2009 ainsi que des grandes orientations du budget de fonctionnement 2010 et du programme triennal d'immobilisations 2010-2012. De plus, il traite des éléments concernant expressément l'arrondissement contenus dans le dernier rapport du vérificateur général de Montréal. Enfin, le rapport fait état des rémunérations et des allocations de dépenses des conseillers qui occupent un poste particulier au sein du conseil d'arrondissement.

Je dépose aussi la liste de tous les contrats octroyés depuis le 1^{er} août 2008 : contrats de 25 000 \$ ou plus et ceux de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant qui totalisent 25 000 \$ ou plus.

Les résultats financiers 2008

Les résultats financiers 2008 ont été annoncés au conseil d'arrondissement d'avril dernier. Ainsi, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a enregistré un déficit de 1 950 000 \$ en 2008 sur un budget de 60 166 600 \$. C'est seulement la deuxième fois que cette situation se produit. Les précipitations de neige exceptionnelles que Montréal a reçues au cours de l'année 2008 ont eu un impact majeur sur ces résultats financiers. Malgré le fait que l'arrondissement a épuisé ses fonds de réserve et s'est prévalu du *Fonds de soutien remboursable 2008 - Neige* mis à la disposition des arrondissements par la Ville, cela n'a pas été suffisant pour couvrir les dépenses engendrées par les importantes opérations de déneigement.

Aussi, au 31 décembre 2008, l'arrondissement avait une dette accumulée de 3 192 600 \$, soit 898 600 \$ concernant le solde du déficit de gestion 2007 et 2 294 000 \$ consentis dans le cadre du prêt du *Fonds de soutien remboursable 2008 - Neige*. Après l'application des règles de comblement des déficits édictées par le conseil municipal, notre solde du déficit de gestion 2008 est de 924 000 \$ et la dette totale de l'arrondissement s'élève à 4 116 600 \$. À sa séance du 6 avril 2009, le conseil d'arrondissement s'est prévalu de la possibilité de suspendre, de façon exceptionnelle pour 2009, son obligation de compenser le solde du déficit de gestion de 2008 et des années antérieures, le tout conformément à la décision du comité exécutif.

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
État des activités financières
Exercice terminé le 31 décembre 2008
(en milliers de dollars)

	Budget modifié	Réel
<u>Revenus, utilisation du surplus et virements</u>		
Quote-part de la Ville centre	50 524,9	50 524,9
Revenus de sources locales	3 990,4	4 620,9
Utilisation du surplus libre de l'arrondissement	150,2	150,2
Virements de diverses sources	5 501,1	5 501,1
	60 166,6	60 797,1
<u>Dépenses</u>		
Administration générale	5 674,4	5 424,8
Sécurité publique	62,4	29,3
Transport	24 991,3	27 605,9
Hygiène du milieu	10 207,8	10 212,9
Aménagement, urbanisme et développement	2 619,4	2 632,1
Loisirs et culture	16 611,3	16 749,0
Transfert aux activités d'investissement		67,1
	60 166,6	62 721,1
Surplus (déficit) brut de l'exercice :		-1 924,0
Ajustements apportés par le Service des finances :		-26,0
Surplus (déficit) net de l'exercice :		-1 950,0
Utilisation du surplus libre de l'arrondissement :		1 026,0
Déséquilibre budgétaire :		-924,0

Les résultats préliminaires de l'exercice financier 2009

Pour 2009, Le Plateau ne prévoit ni déficit, ni surplus. En fait, l'arrondissement prévoit terminer l'exercice financier 2009 en équilibre. L'augmentation des revenus perçus conjuguée à plusieurs mesures mises en place afin d'exercer un suivi et un contrôle rigoureux des dépenses de fonctionnement ont permis d'éliminer le déficit de 470 000 \$ que nous anticipions le 30 avril dernier. Ces résultats tiennent compte de la contribution de 1 164 800 \$ imposée à l'arrondissement à titre de participation à l'équilibre budgétaire de la Ville pour 2009. Sans cette ponction, l'arrondissement aurait même possiblement généré un surplus. La situation financière de l'arrondissement demeure toutefois tributaire d'impondérables telles les dépenses associées aux précipitations de neige automnales souvent imprévisibles et la croissance des coûts d'entretien du parc de véhicules qui demeurent deux postes budgétaires historiquement déficitaires.

Les dépenses en immobilisations 2009

En ce qui a trait aux immobilisations pour l'année 2009, nous prévoyons, aujourd'hui, dépenser l'enveloppe votée de 8 600 000 \$. Ces investissements permettront, entre autres, la réalisation des projets suivants :

- L'achèvement des travaux débutés l'an dernier pour le réaménagement et la mise aux normes des parcs de La Bolduc, Saint-Michel et Saint-Pierre-Claver pour en améliorer l'accessibilité et répondre aux besoins des familles de l'arrondissement.
- La réfection des toitures du centre Laurier et de la cour de services Marie-Anne ainsi que la fin des travaux de climatisation de la maison de la culture.
- Le début des travaux de réaménagement de la piscine Laurier.
- L'acquisition du terrain adjacent au monastère du Très-Saint-Sacrement afin d'y réaliser un pôle culturel et communautaire comprenant une nouvelle bibliothèque et maison de la culture.
- Le réaménagement de plusieurs rues (financé conjointement par l'arrondissement et la Ville centre).
- La mise en œuvre des mesures d'apaisement de la circulation dans le secteur de l'école Paul-Bruchési, de l'école Saint-Louis-de-Gonzague et du CPE Le Sablier ainsi que la réalisation de la sécurisation de 53 intersections, par le dégagement de 5 mètres de l'intersection, dans le cadre

du plan d'action 2009 du *Plan de déplacement urbain* de l'arrondissement.

- La poursuite du programme de réfection des infrastructures routières et implantation de mesures d'apaisement de la circulation dans les rues de l'arrondissement.
- Le remplacement d'équipements motorisés utilisés pour les activités de voirie et d'entretien des espaces verts et l'acquisition de deux véhicules électriques.

Les orientations 2010 et le programme triennal d'immobilisations 2010-2012

Pour l'année 2010, l'arrondissement a reçu de la Ville une enveloppe budgétaire de dépenses courantes de 55 010 900 \$. La cible de recettes a quant à elle été fixée à 4 006 200 \$.

L'enveloppe budgétaire de dépenses 2010 est inférieure de 949 300 \$ à l'enveloppe qui avait été consentie à l'arrondissement par la Ville pour 2009. La variation entre les enveloppes 2009 et 2010 découle de plusieurs facteurs :

- une diminution de 1 569 500 \$ provenant de différents transferts dont principalement le transfert des activités d'élimination des déchets maintenant affectées au budget central ;
- une augmentation de 167 500 \$ du fonds de développement;
- une augmentation de 452 700 \$ découlant de transferts de responsabilités et autres ajustements dont principalement la finalisation du transfert lié à la tarification des parcomètres locaux.

L'arrondissement devra assumer à même cette enveloppe les augmentations salariales, les ajustements au fonds des immeubles, les augmentations de coûts des contrats ainsi que l'augmentation du prix des biens et services.

L'enveloppe budgétaire 2010-2012, pour les immobilisations de l'arrondissement, a été établie à 10 136 000 \$ dont 3 441 000 \$ pour l'année 2010. Ce montant tient compte du devancement des investissements en 2009. De façon préliminaire, les sommes investies en 2010 serviront à l'achèvement du réaménagement de la piscine Laurier, à la réfection d'infrastructures routières, au remplacement d'équipements motorisés, à la réalisation du plan d'action du *Plan de déplacement urbain* de l'arrondissement et à des travaux d'infrastructures dans le secteur Saint-Viateur Est.

Le conseil d'arrondissement fera état des choix budgétaires pour l'année 2010 lors d'une séance spéciale qui se tiendra après les élections du 1^{er} novembre 2009.

Le rapport du vérificateur général de Montréal

Dans son rapport pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 et le trimestre terminé le 31 mars 2009, le vérificateur général a fait état d'un seul dossier de vérification qui concerne directement les arrondissements, soit celui du « suivi de la Revue des activités, des services, des opérations et des programmes (RASOP) ». L'arrondissement a rencontré tous les objectifs financiers associés à cette démarche telles les rationalisations de coûts et les abolitions de postes pour les années 2007 et 2008.

La rémunération des élus

Selon l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le présent rapport doit aussi divulguer les rémunérations et les allocations de dépenses des conseillers qui occupent un poste particulier au sein du conseil d'arrondissement. Seule la conseillère d'arrondissement du district de De Lorimier, madame Josée Duplessis, a reçu une rémunération additionnelle de 3 256 \$ pour présider le comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal au cours de l'année 2008. Cette rémunération additionnelle est conforme aux règlements et à la loi.

Ceci complète la présentation de la situation financière de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

La mairesse de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal,

A handwritten signature in black ink, reading "Helen Fotopulos". The signature is written in a cursive, flowing style.

Helen Fotopulos